



SYNTHÈSE DU BUREAU DE L'UNÉDIC

22 septembre 2022

ACTUALITÉS

Présentation du futur portail « open data » de l'Unédic

Suite à la présentation de la stratégie d'ouverture des données de l'Unédic lors du Bureau de juillet, les membres du Bureau prennent connaissance des principes et des contenus du futur portail « open data ».

Afin d'éclairer les partenaires sociaux et d'alimenter le débat public, l'Unédic a engagé un chantier visant à déployer ce portail.

Il comportera les informations suivantes :

- les tableaux de suivi du CSP et de l'Assurance chômage ;
- un portail open data avec des jeux de données ouverts ;
- des « indicateurs clés » de l'Assurance chômage.

Le Bureau acte du lancement du portail « open data » qui aura lieu en octobre.

Mise à jour des conventions de retraite complémentaire

Les trois conventions relatives au financement des points de retraite complémentaire, entre l'Unédic et, respectivement, l'Ircantec, la Caisse de Retraite du Personnel Navigant de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) et la Caisse Nationale des Barreaux Français (CNBF) ont été mises à jour, afin de tenir compte de la nouvelle réglementation d'assurance chômage fixée par le décret du 26 juillet 2019. Ces mises à jour tiennent également compte des dispositions issues de la nouvelle convention entre l'Unédic et l'Agirc-Arrco signée en décembre 2021.

Les principales modifications apportées portent sur l'actualisation des références liées à la réglementation d'Assurance chômage, des taux de cotisation obligatoires, de l'assiette des cotisations et de la date d'entrée en vigueur.

Les membres du Bureau valident les trois conventions de retraite complémentaires et mandatent la présidence de l'Unédic pour la signature.

SUIVI

Note de suivi conjoncturel

La note de suivi conjoncturel présentée aux membres du Bureau montre que l'activité économique a rebondi de 0,5 % au 2^{ème} trimestre 2022, après une baisse de -0,2 % au trimestre précédent.

Dans le même mouvement, l'emploi poursuit son ascension avec 20,7 millions d'emplois salariés privés au 2^{ème} trimestre 2022 : 93 000 créations nettes supplémentaires par rapport au 1^{er} trimestre 2022.

Les derniers indicateurs relatifs au chômage révèlent une pause dans la tendance baissière engagée en 2021 : le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) se redresse légèrement en juillet, le taux de chômage BIT progresse très modestement à 7,4 % et le nombre de chômeurs indemnisés est quasiment stable à 2,3 millions en avril et en mai, après une baisse continue depuis mi-2021.

Situation financière de l'Unédic

En juillet et en août 2022, la situation de trésorerie de l'Unédic s'est améliorée respectivement de 736M€ et 456M€. Il s'agit du cinquième mois consécutif d'amélioration.

L'augmentation des taux directeurs de la BCE a engendré une hausse du taux moyen de financement du programme NEU CP. À fin août, l'Unédic émet à taux positif sur tous les piliers de maturité à partir de 1 mois.

Depuis le début de l'année 2022, le taux français (OAT) de maturité 10 ans est en hausse de 196 points de base, s'établissant à 2,15% fin août.

Dossier de synthèse sur les démissionnaires pour projet professionnel

Un dossier de synthèse sur les démissionnaires pour projet professionnel est porté à la connaissance des membres du Bureau.

Depuis novembre 2019, un nouveau dispositif permet aux démissionnaires d'être couverts par l'Assurance chômage, une fois tous les cinq ans, s'ils poursuivent un projet professionnel. Environ 25 000 personnes ont pu en bénéficier jusqu'à présent.

En 2021, le nombre de nouveaux bénéficiaires était d'environ 12 000. À fin avril 2022, l'Assurance chômage indemnisait 4 400 personnes au titre de ce dispositif.

Depuis son entrée en vigueur en novembre 2019, les montants d'ARE pour projet professionnel représentent 126 M€ pour l'Unédic à fin avril 2022. Les dépenses mensuelles moyennes d'allocation sont d'environ 7 M€ par mois début 2022, soit en moyenne 0,3% des dépenses mensuelles d'allocations.

Les bénéficiaires sont plus souvent des hommes (55%) que les bénéficiaires de l'ARE (49%), ils sont aussi plus jeunes (62% ont entre 30 et 40 ans, contre 26% de l'ensemble) et légèrement plus diplômés. Ils sont plus nombreux à vouloir s'orienter dans les secteurs « support à l'entreprise », « construction » ou encore « banque, assurance, immobilier ».